



N°2017-12-12

Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 décembre 2017

Président : M. François de MAZIÈRES

Sont présents :

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Philippe BENASSAYA, M. Luc WATTELLE, M. Richard RIVAUD, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Jean-Loup ROTTEMBOURG (suppléant de Mme Caroline DOUCERAIN), M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Pascal THEVENOT, M. Olivier LEBRUN (sauf délibérations n°2017-12-01 et 02) et

M. Philippe BAUD, Mme Amélie GOLKA, M. Michel CONTE, M. Claude VUILLIET, Mme Nathalie JAQUEMET, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON, Mme Frédérique KIBLER, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Pierre SOUDRY, M. Jean-Christian SCHNELL, Mme Laurence AUGERE, Mme Florence NAPOLY, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE (sauf délibérations n°2017-12-01 à 08), Mme Dorothée BILGER, M. Jean-Christophe LAPREE, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Arnaud HOURDIN, Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, Mme Lydie DUCHON (sauf délibérations n°2017-12-01 à 09 – pouvoir Mme Sonia BRAU), M. Sébastien DURAND, M. Jean-Pierre CONRIE, M. Bruno DREVON, M. Didier BLANCHARD, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, Mme Martine SCHMIT, M. Laurent DELAPORTE, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, Mme Annick PERILLON, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Liliane HATTRY, M. Hervé FLEURY, Mme Christine DE LA FERTE, M. Olivier de LA FAIRE (sauf délibérations n°2017-12-01 à 09), Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Philippe PAIN, Mme Carmise ZENON, M. Benoît DE SAINT-SERNIN, Mme Jane-Marie HERMANN et M. Jean-Michel ISSAKIDIS.

Absents excusés :

M. Jean-Marc LE RUDULIER a donné pouvoir à Mme Juliette ESPINOS,
Mme Stéphanie BANCAL a donné pouvoir à M. Claude JAMATI,
M. Michel CROUZAT a donné pouvoir à Mme Violaine CHARPENTIER,
M. Philippe DEVALLOIS a donné pouvoir à Mme Dorothée BILGER,
Mme Géraldine LARDENNOIS a donné pouvoir à M. Marc TOURELLE,
M. Patrick CHARLES a donné pouvoir à M. Patrice PANNETIER,
Mme Marie BOËLLE a donné pouvoir à M. Alain NOURISSIER,
Mme Florence MELLOR a donné pouvoir à Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN,
Mme Magali ORDAS a donné pouvoir à Mme Liliane HATTRY,
M. François SIMEONI a donné pouvoir à M. Benoît de SAINT-SERNIN,
Mme Marie DENAISON a donné pouvoir à Mme Jane-Marie HERMANN,
M. Philippe BRILLAULT,
M. Jean-Marie CLERMONT,
Mme Karin LE MENE,
Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU,
Mme Magali LAMIR
Mme Corinne BEBIN,
M. François-Xavier BELLAMY,
M. François LAMBERT,
M. Erik LINQUIER,

Secrétaire de séance : **Mme Sonia BRAU**

Date de convocation : 28 novembre 2017

Date d'affichage du compte-rendu : 6 décembre 2017

Nombre de sièges au sein du Conseil communautaire : 83

Titre : **Mobilités innovantes sur le territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.**
Avenant n° 1 à la convention avec l'institut VEDECOM (véhicule décarboné communicant et sa mobilité).

□ **M. Pascal THEVENOT, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et L.5216-5-I-1° et 2° ;
Vu l'appel à projets « Institut d'excellence dans le domaine des énergies décarbonées » (IEED) lancé dans le cadre des investissements d'avenir par l'Agence nationale de la recherche ;
Vu le dossier de candidature de l'Institut VEDECOM à l'appel à projet IEED, déposé le 22 novembre 2011 ;
Vu les résolutions votées par le conseil d'administration de la fondation partenariale Mov'eoTEC en date du 7 janvier 2011 ;
Vu les courriers du directeur de la Fondation Mov'eoTEC en date du 6 et du 22 novembre 2011 ;

Vu la délibération n° 2012-01-23 du Conseil communautaire du 31 janvier 2012 relative à l'adhésion de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc à Mov'eoTEC ;

Vu la délibération n° 2016-03-10 du Conseil communautaire du 8 mars 2016 relative à la convention avec l'institut VEDECOM (véhicule décarboné communicant et sa mobilité) dans le cadre des mobilités innovantes sur le territoire de la communauté d'agglomération ;

Vu l'avis de la commission développement économique du 23 novembre 2017.

- L'Institut VEDECOM (véhicule décarboné communicant et sa mobilité) s'inscrit dans les grands enjeux de mobilité du XXI^{ème} siècle en milieu urbain. Il rassemble plusieurs dizaines de partenaires : constructeurs automobiles, établissements d'enseignement et de recherche, prestataires, opérateurs et institutions publiques (dont le département des Yvelines, la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et l'établissement public d'aménagement Paris-Saclay).

Il s'articule autour de trois axes de recherche :

- l'électrification des véhicules (recherches sur les différents modes de recharge des véhicules électriques),
- la délégation de conduite et la connectivité (véhicule autonome),
- la mobilité et l'énergie partagée, qui vise à repenser simultanément usages, services, infrastructures et mobilités (recherches sur les capacités de stockage d'énergie avec la batterie du véhicule, sur l'autopartage et les services résultants pour les usagers).

Cet établissement d'envergure européenne dispose d'un budget prévisionnel de 293 millions d'€ répartis sur 10 ans. En juin 2018, il mobilisera environ 230 équivalents temps plein. Sa dynamique pourrait conduire à la création en France de 42 000 emplois directs et de 20 000 emplois indirects.

Pour mémoire, l'intérêt de ce projet pour la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, compétente en matière de développement économique, est double :

- soutenir la filière automobile, l'une des premières pourvoyeuses d'emploi dans son bassin de vie, tout en créant un climat favorable à l'innovation technologique et à l'accueil de nouvelles entreprises ;
- impulser l'aménagement durable de la zone d'activité économique d'intérêt communautaire de Satory Ouest, sur la commune de Versailles, puisque VEDECOM s'y installera sur le terrain dit des Marronniers.

- La précédente délibération prévoyait une contribution financière de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc à hauteur de 6 000 € par an pendant 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2016, soit sur les années 2016-2017-2018.

Au vu de l'intérêt du programme de VEDECOM pour l'Intercommunalité, il est proposé au Conseil communautaire d'approuver, à travers le présent avenant, la prolongation du partenariat de la communauté d'agglomération avec cet Institut pour une année supplémentaire (2019) par rapport à l'accord déjà passé.

Ainsi, l'avenant n° 1, objet de la présente délibération, prévoit que des versements identiques seront effectués en 2017-2018-2019.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à votre adoption :

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire décide :

- 1) d'approuver l'avenant n°1 à la convention de partenariat conclue entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et l'Institut VEDECOM (véhicule décarboné communicant et sa mobilité), relatif à la prolongation du partenariat au titre de l'année 2019 ;
- 2) d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer ledit avenant et tout document s'y rapportant ;
- 3) d'imputer la contribution financière sur les crédits inscrits au budget 2016 et suivants de la communauté d'agglomération au chapitre 65 : « autres charges de gestion », article 6574 : « subvention de fonctionnement aux personnes de droit privé », fonction 90 : « interventions économiques ».

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 62

Nombre de pouvoirs : 11

Nombre de suffrages exprimés : 73 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité.



Pour le Président,
Par délégation,

Olivier BERTHELOT
Directeur général des services

Résumé de l'acte : Mobilités innovantes sur le territoire de la communauté d'agglomération de Ve...

Date de décision : 05/12/2017

Nature de l'acte : Délibérations

Classification : 8.7. Transports

Rédacteur : Armelle Salvador

AR reçu le : 11/12/2017 00:00:00

N° AR : 078-247800584-20171205-2017-12-12-DE

Pièces jointes :

2017-12-12 - VEDECOM.pdf

ANNEXE 2017-12-12 - VEDECOM - tableau d'engagement pluriannuel vierge 2017 2019.pdf

ANNEXE 2017-12-12 - VEDECOM - Avenant 1.pdf

Historique :

11/12/2017 17:09:41	Reçu	Armelle Salvador
11/12/2017 17:11:17	En cours de transmission	
11/12/2017 17:12:14	Transmis en Préfecture	
11/12/2017 17:15:31	Accusé de réception reçu	